



COMMUNE DE VEYRAS

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la commune de Veyras est convoquée le

Lundi 10 décembre 2018 à 20 heures

à la salle communale.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Procès-verbal des Assemblées primaires du 28 mai et du 16 octobre 2018
3. Approbation du budget 2019
4. Présentation du plan financier 2019-2022
5. Adoption du règlement pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique (fusion entre ESR et SIESA)
6. Divers

Après cette séance officielle qui ne devrait pas durer plus d'une heure trente, nous vous proposons une discussion libre, hors protocole, afin d'échanger sur des sujets communaux qui vous tiennent à cœur.

Le budget 2019, le plan financier 2019-2022 et le procès-verbal des dernières Assemblées primaires peuvent être consultés sur notre site Internet www.veyras.ch ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE